

Bulletin d'Inscription

A retourner par voie postale à
Michel KIHM – 831 Rue du Moulin – 79230 AIFRES

Nom : _____

Prénom : _____

E-mail : _____

Tél : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Hébergement souhaité à l'Abbaye ?

15 €/pers/nuit/chambre individuelle (petit déjeuner inclus)

OUI NON

Si OUI : nuitées du / 08 au /08 /2024 inclus.

Les frais d'hébergement seront à régler à l'arrivée.

Expérience Vocale

Catégorie Vocale _____

Ensemble Vocal OUI NON

Chœur OUI NON

Cours de chant OUI NON

Renseignements Pratiques

LIEU DU STAGE :

Abbaye Royale de Celles-Sur-Belle (79370)
Info Tourisme : 05 49 32 92 28

ACCES :

- A10 Sortie N°32
- TGV (Paris – Niort : 2h15)

COUT DU STAGE : 630€

Comprenant :

- * l'adhésion à l'association Corps et voix,
- * les frais pédagogiques,
- * les déjeuners.

NB : la cuisine de l'Abbaye est mise à votre disposition pour organiser librement vos dîners.

HEBERGEMENT - PETIT DEJEUNER INCLUS A L'ABBAYE :

Tarif : **15€ par nuitée en chambre individuelle**
Possibilité d'être hébergé à l'abbaye la veille de la session et après le concert de fin d'académie. Merci de bien le préciser sur le bulletin d'inscription.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 13 juillet 2024

le nombre est limité à 8 stagiaires.

ACCUEIL DES STAGIAIRES : 13 août 2024 à 9h00

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

ASSOCIATION « CORPS ET VOIX »

Tél : 06 61 57 24 11

E-mail : corpsetvoix79@gmail.com

Site internet : <http://corpsetvoix.jimdofree.com>



Abbaye Royale Celles-Sur-Belle (79)



Académie Corps et Voix 15ème édition 13 – 18 Août 2024

Michel KIHM

Christine HARDY

Manon MINVIELLE-DEBAT

Chant

Technique Alexander

Pianiste

OBJECTIFS

L'académie « **Corps et Voix** » s'adresse à toute personne ayant une pratique vocale collective ou individuelle.

La démarche pédagogique est axée sur un travail de la voix - soliste en lien avec le corps, véritable instrument du chanteur.

Michel KIHM propose un travail de technique vocale, musical et d'interprétation.

Christine HARDY offre également à chacun une approche, ou un approfondissement de la **Méthode Alexander** :
« Elle est l'enseignement d'un « meilleur usage de soi » et s'adresse à chacun dans sa différence. En partant du corps, elle propose un travail concret et profond de mise en mouvement de toute la personne. En rendant les perceptions et sensations plus fiables, elle permet un recentrage. Avec l'aide du toucher du professeur, l'élève apprend à se défaire des tensions excessives ou inutiles. Par l'amélioration de l'intégrité psychophysique, il retrouve un équilibre plus naturel et plus de conscience dans ses activités et sa manière d'être. »

ORGANISATION

- Horaires de travail : 9h15-12h45 / 14h15-19h00

Le travail se fera sur deux ou trois partitions (au choix du stagiaire) apprises à l'avance et adressées à Michel KIHM avant le 13 juillet 2024.

Un concert public est organisé le :

- **Dimanche 18 Août 2024 à 20h30**

NB : une tenue de concert est exigée.

CHANT

- 6 séances de technique vocale
- 6 leçons individuelles de chant (30 min)
- 5 séances individuelles avec pianiste (15 mn)
- 1 master classe publique (2h30)

TECHNIQUE ALEXANDER

- 4 leçons individuelles (45 min)
- 6 ateliers collectifs (40 min)

CHANT

Michel KIHM (Baryton)

Diplômé de chant de l'ENMD de La Rochelle depuis 1995, développe rapidement une passion pour la pédagogie du chant et les techniques corporelles.

Il poursuit sa formation avec Margreet Hönig (Sweelinck Conservatorium-Amsterdam), Marie-Claire Cottin (Ariam Ile de France), Gilles Denizot (Opéralab Paris), Richard Miller (Oberlin College USA), Noëlle Barker (Guildhall School Londres), Myriam Pfeffer (Méthode Feldenkraïs), J-Blaise.Roch et Alain Piron (Osthéopathie et voix chantée), Robin de Hass et Lynn Martin (coordination respiratoire), Stéphane Ottin-Pecchio (thérapie par le son, toucher intuitif) et Alain Cassoura (ostéopathie cranio-sacrée).

Il a été le professeur de technique vocale du Grand Chœur de l'abbaye aux Dames (Dir : Michel Piquemal) et de l'Ensemble Vocal de l'Abbaye aux Dames à Saintes (Dir : Michel Laplénie).

En tant que soliste, il a eu l'occasion notamment d'être dirigé à plusieurs reprises par Michel Piquemal dans des œuvres de Fauré, Mozart, Haydn, Ropartz.

Il a tenu à Bruxelles le rôle de Falke dans « le réveil de Fledermaus », mis en scène par Benoît Blampain.

Depuis 2003, il est le professeur de chant du Chœur de Chambre des Deux-Sèvres dirigé par Anne Koppé.

TECHNIQUE ALEXANDER

Christine HARDY est professeure de Technique Alexander certifiée depuis fin 1986. D'abord assistante de M.F. Le Foll à Paris, elle fut ensuite co-directrice de l'école de formation de l'association AL.

Actuellement, elle enseigne à l'ETAPP, Ecole de formation de la Technique Alexander pour les professeurs.

Elle intervient également à l'étranger (Japon, Inde). Elle approfondit le travail du toucher en Leibthérapie avec Wolfram Helke. Elle est co-auteur du livre « Habiter son corps » et traductrice du livre de Jeremy Chance « Découvrir et pratiquer la méthode Alexander » publiés aux éditions Eyrolles.

Elle collabore chaque été avec Michel KIHM au sein de l'Académie Corps et voix depuis 2006.

PIANISTE

Manon MINVIELLE-DEBAT débute le piano dans la région bordelaise avant d'étudier à l'ESMD de Lille avec Jean-Michel Dayez et Christophe Simonet où elle obtient le DNSPM de piano et d'accompagnement. Elle poursuit en Master de piano au conservatoire de Mons. Elle se spécialise ensuite au CNSM de Paris dans l'accompagnement des chanteurs lyriques et intègre les classes de direction de chant et d'accompagnement vocal d'Anne Le Bozec, Erika Guiomar et Emmanuel Olivier.

Elle a été cheffe de chant notamment dans « l'enfant et les sortilèges » de Ravel, et « Le Nozze di Figaro » de Mozart.

Bulletin d'Inscription

A retourner par voie postale à

**Michel KIHM – 831 Rue du Moulin –
79230 AIFFRES**

INFORMATIONS ET VALIDATION

Joindre au bulletin d'inscription :

- **un chèque de 10 euros** (adhésion à l'association corps et voix),
- **un chèque de 270 Euros** (Arrhes)

Les deux chèques doivent être libellés à l'ordre de l'Association Corps et Voix, non remboursable en cas d'annulation par le stagiaire.

(Ils seront encaissés 15 jours avant la session)

Le Solde (soit 350 Euros) sera à régler le premier jour du stage.

NB :

L'Association Corps et Voix se réserve le droit d'annuler le stage en cas d'évènement extérieur indépendant de sa volonté. Il restituera les sommes versées à l'exclusion de toute autre indemnité. Tout stage commencé est dû. Le stagiaire (ou ses parents s'il est mineur) certifie par le présent détenir une assurance « responsabilité Civile ». La direction du stage décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol durant le séjour.

Fait à _____, le _____ 2024
(Signature précédée de la mention « lu et approuvé »)